



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES



CENTRE INTERARMÉES DU SOUTIEN
« ÉQUIPEMENTS COMMISSARIAT »

NOTICE TECHNIQUE INTERARMÉES MATÉRIELS

NTIM
SCA-8305-0001

JUIN 2020
V1

FILET ANTI-CHALEUR DE TENTE 3 MODULES

Utilisation : Tous lieux.

Annule et remplace tous les documents antérieurs

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le filet anti-chaleur assure la protection de la tente 3 modules contre le rayonnement solaire. Il est accroché au-dessus de l'entoilage de la tente par l'intermédiaire d'équerres fixées aux extrémités de l'armature métallique de la tente.

Le filet est bicolore uni double face : SABLE et VERT OTAN.

La fixation au sol est assurée par œillets/sandows et fiches de bas de mur.

Le filet anti-chaleur complet est constitué de :

- 1 filet textile de type "grille polyester enduite PVC" ;
- 6 équerres (fixation sur l'armature de tente) ;
- 18 fiches de bas de mur (fixation au sol) ;
- 3 drisses (aide au montage) ;
- 1 notice de montage ;
- 1 housse de transport.

Une représentation du filet anti-chaleur est présentée en annexe 1.

SOMMAIRE

Article	Feuillet
Données logistiques	2
Matières premières & demi-produits	3
Description détaillée	4 à 5
Documentation	6
Marquage et conditionnement	7
Liste des annexes	8
Validation	9/9
Annexes	6 annexes

DONNÉES LOGISTIQUES

RAG : 1002506
RA : 5112
NGI : 0403100000003

RAD	NNO
8305SH0000410	8305 14 567 6715
DESIGNATION LONGUE (appellation générique) FILET ANTI-CHALEUR TENTE 3 MODULES	
DESIGNATION LONGUE ART. DETAIL FILET ANTI-CHALEUR TENTE 3 MODULES	DESIGNATION COURTE (ne devant pas excéder 40 caractères) FILET ANTI-CHALEUR TENTE 3 MOD

MATIÈRES PREMIÈRES ET DEMI-PRODUITS

Filet : grille polyester enduite PVC :

- Support : textile polyester ;
- Armure : toile (NF G07-154) ;
- Masse surfacique : supérieur ou égal à 320 g/m² selon NF EN ISO 2286-2 ;
- Nombre de fils au cm : supérieur ou égal à 7 en chaîne et 5 en trame selon NF EN 1049-2 ;
- Résistance à la rupture par traction : supérieure ou égale à 200 daN en chaîne et 150 daN en trame selon NF EN ISO 1421 ;
- Résistance au déchirement amorcé : supérieure ou égale à 10 daN en chaîne et en trame selon NF EN ISO 4674-2 ;
- Tenue au feu : classe B selon NF G07-184 ;
- Coloris : bicolore uni en double face Vert PIR OTAN 34X5 et SABLE PIR 32X2.

Équerres

- Tube acier Ø 40 mm, épaisseur 2mm, coloris vert PIR OTAN.

Fiches bas de mur

- Rond acier Ø 10 mm.

Tendeurs

- Tendeurs à rochet en acier inoxydable pour sangle 25 mm.

Sangles d'accrochage et de tension

- Sangle 25 mm polyester continu, coloris vert PIR OTAN.

Bandes de renfort PVC

- Toile synthétique (polyamide ou polyester) enduite double face polychlorure de vinyle 190/700 vert PIR/OTAN, les spécifications techniques sont données dans la fiche d'identification n° P 10.54 de la spécification technique n°A19-2003 (cf. annexe 6).

Toile pour étui et housse de transport

- Toile coton polyester pigmenté 530 traitée 3 I vert IR/OTAN, les spécifications techniques figurent dans la fiche d'identification n°4.51 de la spécification technique n°A17-2003 (cf. annexe 6).

Sandows

- Sandows brins fins de diamètre 8 mm, de nuance vert OTAN.

Drisses

- Drisses Ø 8 mm, longueur 10 m, coloris vert.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Filet textile

Le filet est réalisé dans un textile de type "grille polyester enduite PVC" bicolore uni double face : SABLE PIR sur une face et VERT PIR OTAN sur l'autre face.

Des bandes de renfort PVC, vert PIR OTAN, de 5 cm de largeur sont soudées sur tout le pourtour du filet et sur toute sa longueur au niveau de la faîtière et des 2 sablières (soudure haute fréquence). Ces bandes de renfort sont soudées sur le côté vert OTAN du filet.

Trois sangles 25 mm polyester continu, vert PIR OTAN, de longueur 750 cm environ sont cousues sur toute la longueur des 3 renforts PVC de la faîtière et des 2 sablières (coutures renforcées réalisées sur le côté vert OTAN du filet, fil vert côté vert et fil sable côté sable).

Chaque sangle est équipée :

- d'un anneau d'accrochage à chaque extrémité ;
- d'un tendeur à rochet à l'une des 2 extrémités.

Les 3 tendeurs à rochet solidaires des 3 sangles sont positionnés sur la même extrémité du filet. Chaque tendeur est dissimulable par un fourreau vert PIR OTAN.

Chaque bas de mur du filet est équipé de 9 œillets avec sandows associés pour la fixation au sol.

De chaque côté du filet, 2 trous sont réalisés dans la grille textile pour le passage des haubans de la tente.

Équerres (fixation sur l'armature de tente)

Six équerres sont fixées sur les extrémités de l'armature au niveau du faîtage et des 2 sablières (fixation sur les nœuds de l'armature définis dans le plan en annexe 4).

Les dimensions des équerres sont définies dans le plan en annexe 3 (tube acier de Ø 40 mm épaisseur 2 mm). Les équerres sont en acier, couleur vert PIR OTAN. Le mode de fabrication de l'équerre n'est pas imposé (mécano-soudage, cintrage, etc...). Elles sont suffisamment résistantes pour supporter les efforts de traction des tendeurs.

Un trou de Ø 9mm est réalisé au niveau de l'emboîtement (mise en place de la goupille de maintien du nœud).

Chaque équerre est équipée de 2 crochets :

- un premier crochet dans la partie supérieure interne de l'équerre pour l'accrochage du filet anti-chaaleur ;
- un deuxième crochet dans la partie inférieure externe de l'équerre pour l'accrochage des portes du pignon de l'entoilage de tente.

Fiches bas de mur (fixation au sol)

Un jeu de 18 fiches en acier Ø 10 mm assure la fixation au sol du filet au travers des ensembles "œillets/sandows" des deux bas de mur du filet.

Montage

Le filet, vert PIR OTAN sur une face et sable PIR sur l'autre face, peut se monter dans les 2 sens sur l'armature (SABLE à l'extérieur / VERT à l'intérieur et inversement).

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Montage

Le filet, vert PIR OTAN sur une face et sable PIR sur l'autre face, peut se monter dans les 2 sens sur l'armature (SABLE à l'extérieur / VERT à l'intérieur et inversement).

Phase 1 : positionnement du filet par-dessus la tente 3 modules à l'aide des 3 drisses.

Phase 2 : fixation des 6 équerres sur les nœuds de l'armature.

Phase 3 : accrochage des anneaux et des tendeurs, situés en extrémité des sangles du filet, aux équerres.

Phase 4 : mise en tension du filet à l'aide des 3 tendeurs à rochet (les tendeurs sont dissimulables par les fourreaux).

Phase 5 : fixation au sol avec les 18 fiches de bas de mur.

État du filet monté :

- La grille polyester doit présenter un aspect tendu ;
- L'espace entre le filet et l'entoilage de la tente doit être maximum pour la libre circulation de l'air ;
- Une réserve de tension au niveau des 3 tendeurs doit être conservée (retendre le filet après un montage de plusieurs jours pour corriger les éventuels relâchements du textile).

DOCUMENTATION

Une notice de montage claire et précise avec croquis et/ou photos est jointe avec chaque filet dans la housse de transport.

Elle doit être plastifiée, de format A4 et d'une seule feuille recto/verso.

MARQUAGE ET CONDITIONNEMENT

Chaque filet anti-chaueur reçoit une marque d'origine, étiquette rectangulaire de 120 x 50 mm environ, selon le modèle ci-dessous. Elle est soudée, collée ou cousue sur la bande de renfort PVC dans un angle du filet (au niveau des œillets/sandows).

SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES CENTRE INTERARMÉES DU SOUTIEN « ÉQUIPEMENTS COMMISSARIAT »	
Désignation :	FILET ANTI-CHALEUR TENTE 3 MODULES 2001
RAD :	8305SH0000410
NNO :	8305 14 567 6715
Fabricant :	
Année de fabrication :	

Conditionnement des fiches bas de mur

Les 18 fiches de bas de mur sont conditionnées dans un étui en toile fermée dans sa partie supérieure par une tresse polyamide.

Conditionnement des équerres et de l'étui "fiches bas de mur"

Les 6 équerres et l'étui en toile contenant les 18 fiches sont regroupés dans une housse de regroupement en toile, fermée dans sa partie supérieure par une tresse polyamide.

Emballage du filet anti-chaueur complet

Le filet plié, la notice de montage et la housse de regroupement des équerres et de l'étui "fiches bas de mur" sont livrés dans une housse de type "HOUSSE DE TRANSPORT POUR ENTOILAGE INTERMEDIAIRE" définie dans le plan en annexe 5.

L'étui et les 2 housses cités précédemment sont confectionnés dans une toile coton polyester 530 traitée 3I vert IR/OTAN.

Marque d'identification

L'identification est assurée par deux étiquettes, selon le modèle ci-dessous, cousues sur tout leur pourtour. Une étiquette est apposée sur chaque face dans le bas de la housse de transport.

Les dimensions de l'étiquette sont de 210 x 99 mm (1/3 A4, marge de 10 mm).

SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES CENTRE INTERARMÉES DU SOUTIEN « ÉQUIPEMENTS COMMISSARIAT »	
Désignation :	FILET ANTI-CHALEUR TENTE 3 MODULES 2001
RAD :	8305SH0000410
NNO :	8305 14 567 6715
Fabricant :	
Année de fabrication :	
Dimensions :	L x l x h en cm de la housse avec filet anti-chaueur intégré
Masse :	Masse totale en kg (contenant et contenu)

LISTE DES ANNEXES

Les annexes, référencés dans le texte et joints à cette notice, sont les suivants :

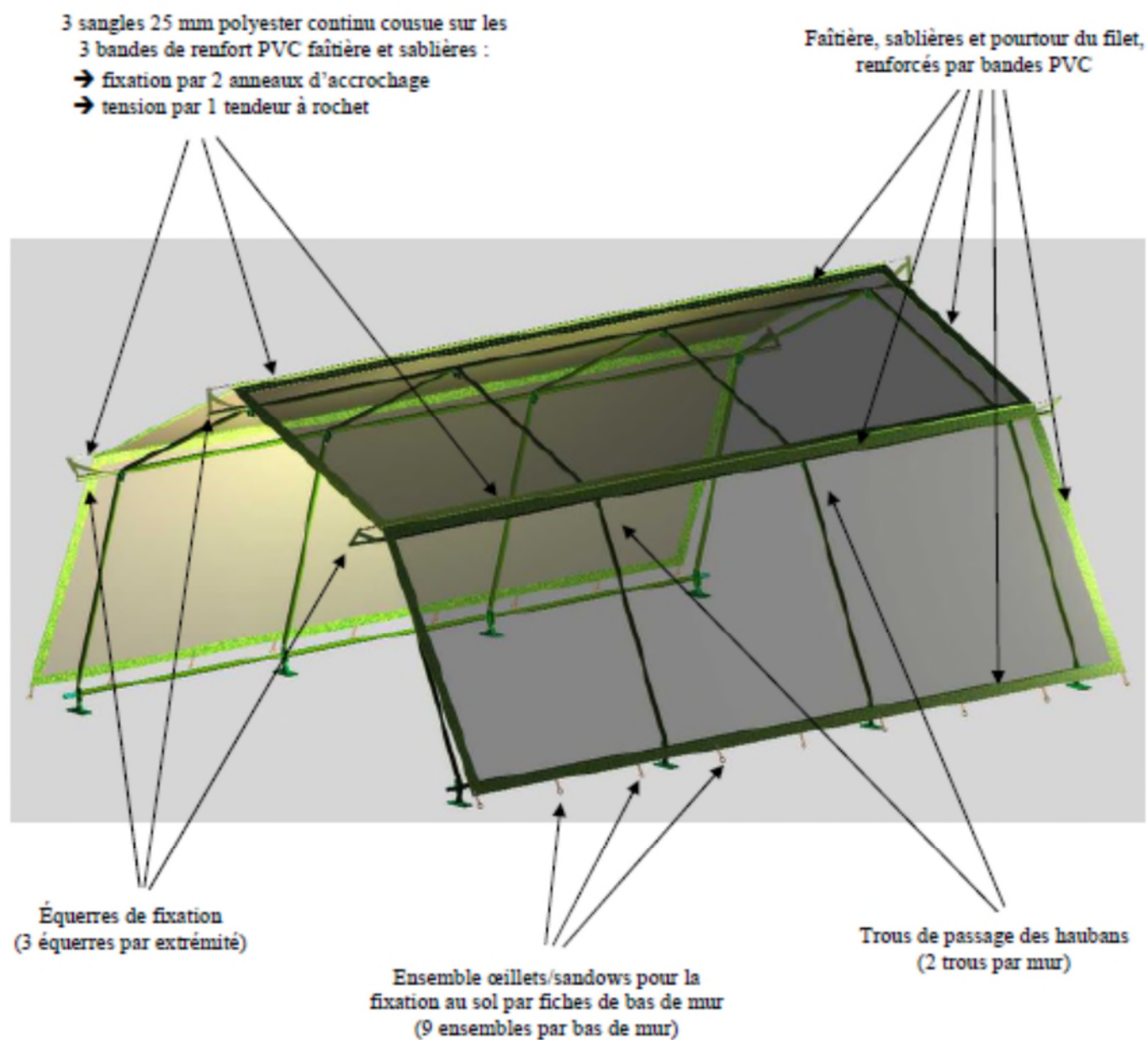
- Annexe 1 : Représentation du filet anti-chaleur ;
- Annexe 2 : Plan filet anti-chaleur - Dimensions ;
- Annexe 3 : Plan filet anti-chaleur - Équerres ;
- Annexe 4 : Plan tente modulaire armature - Nœud d'assemblage ;
- Annexe 5 : Plan housse de transport pour entoilages intermédiaire ;
- Annexe 6 : Fiches d'identification GEM HT.

VALIDATION

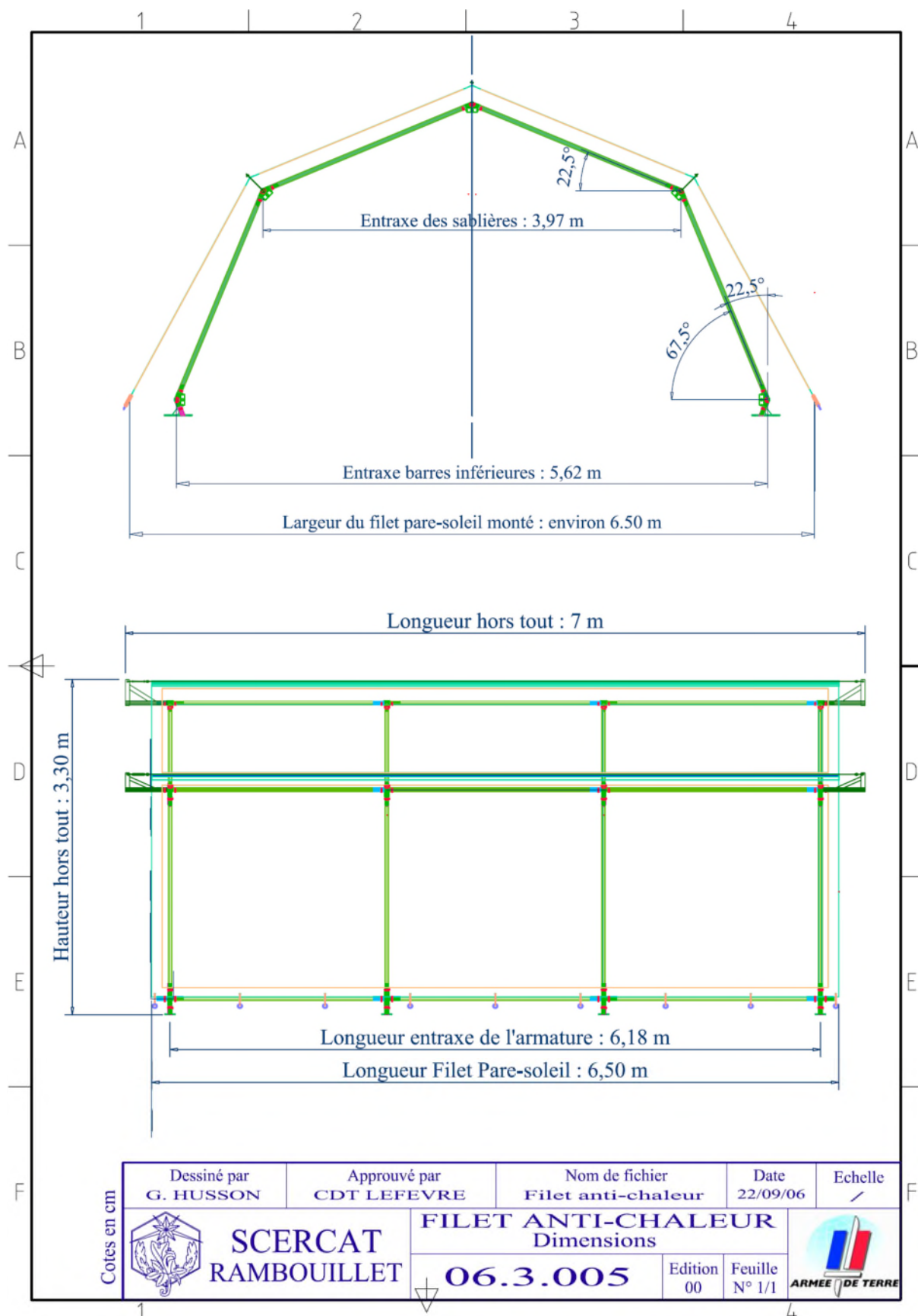
Grade, nom, prénom	Fonction ¹	Date	Signature
Le commissaire général de 2^{ème} classe Éric DESMERGERS	Directeur du CIEC	22/06/2020	ORIGINAL SIGNÉ

¹ Selon les fonctions et les appellations en cours.

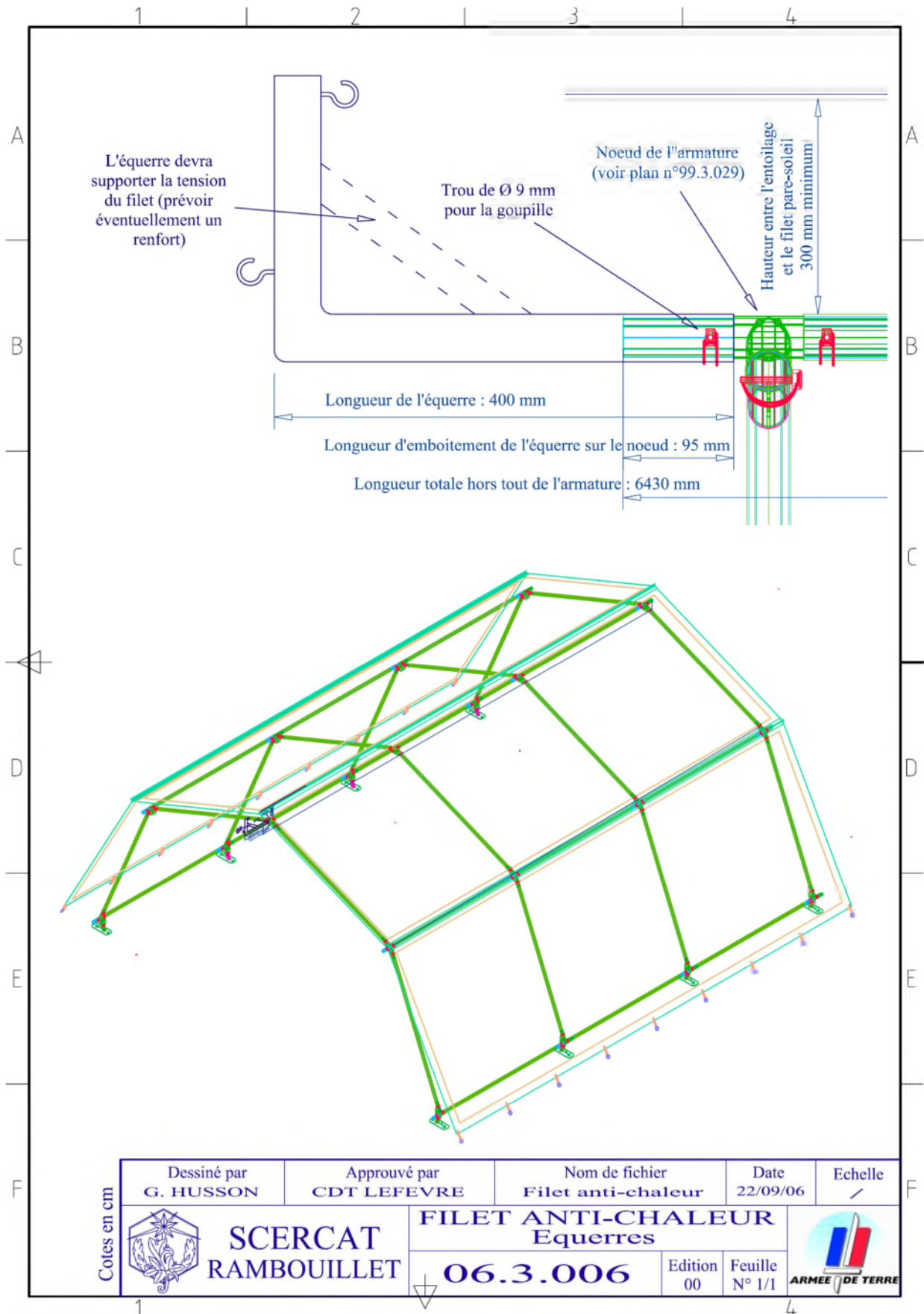
ANNEXE 1 - Représentation du filet anti-chaueur



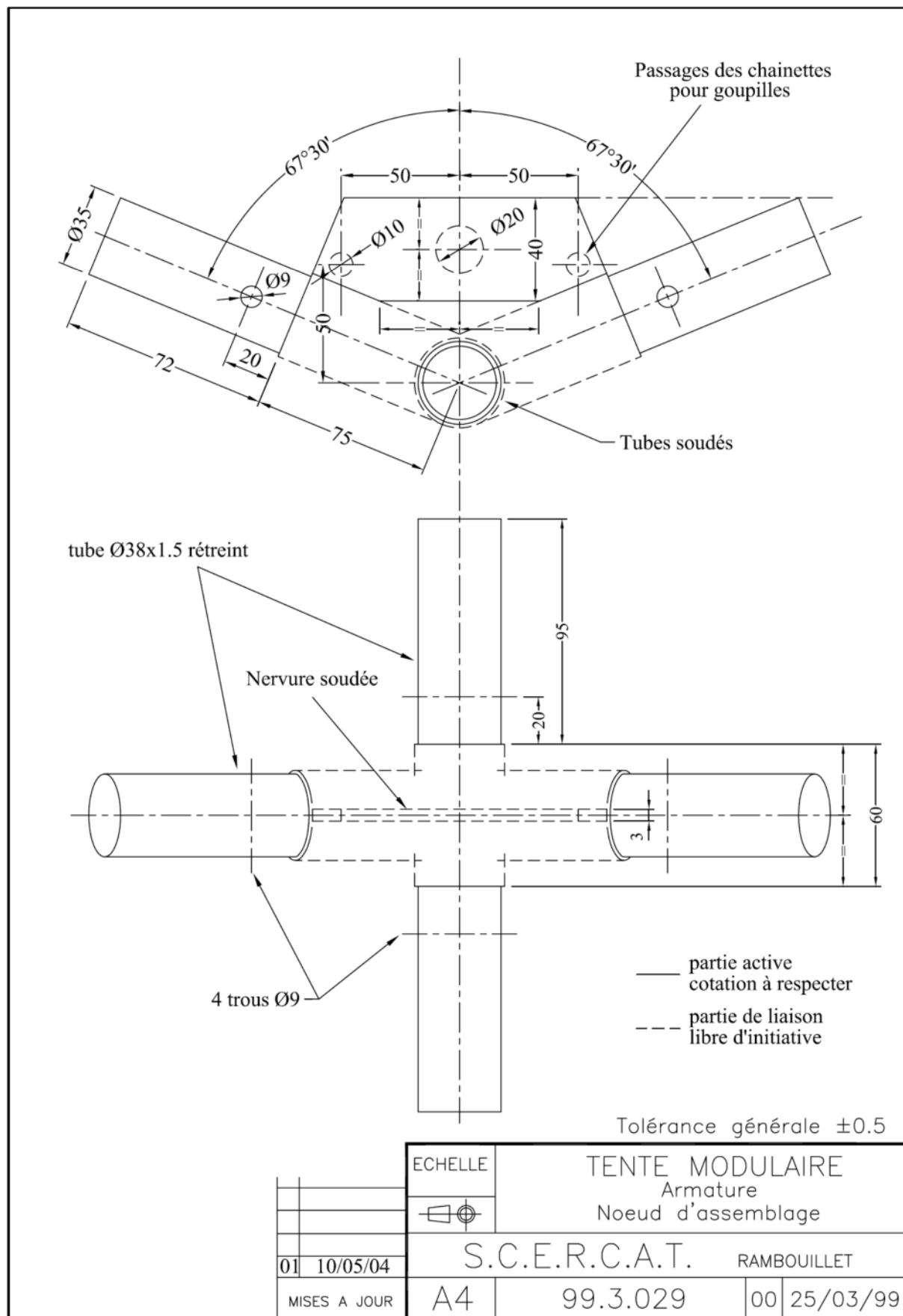
ANNEXE 2 - Plan filet anti-chaueur - Dimensions



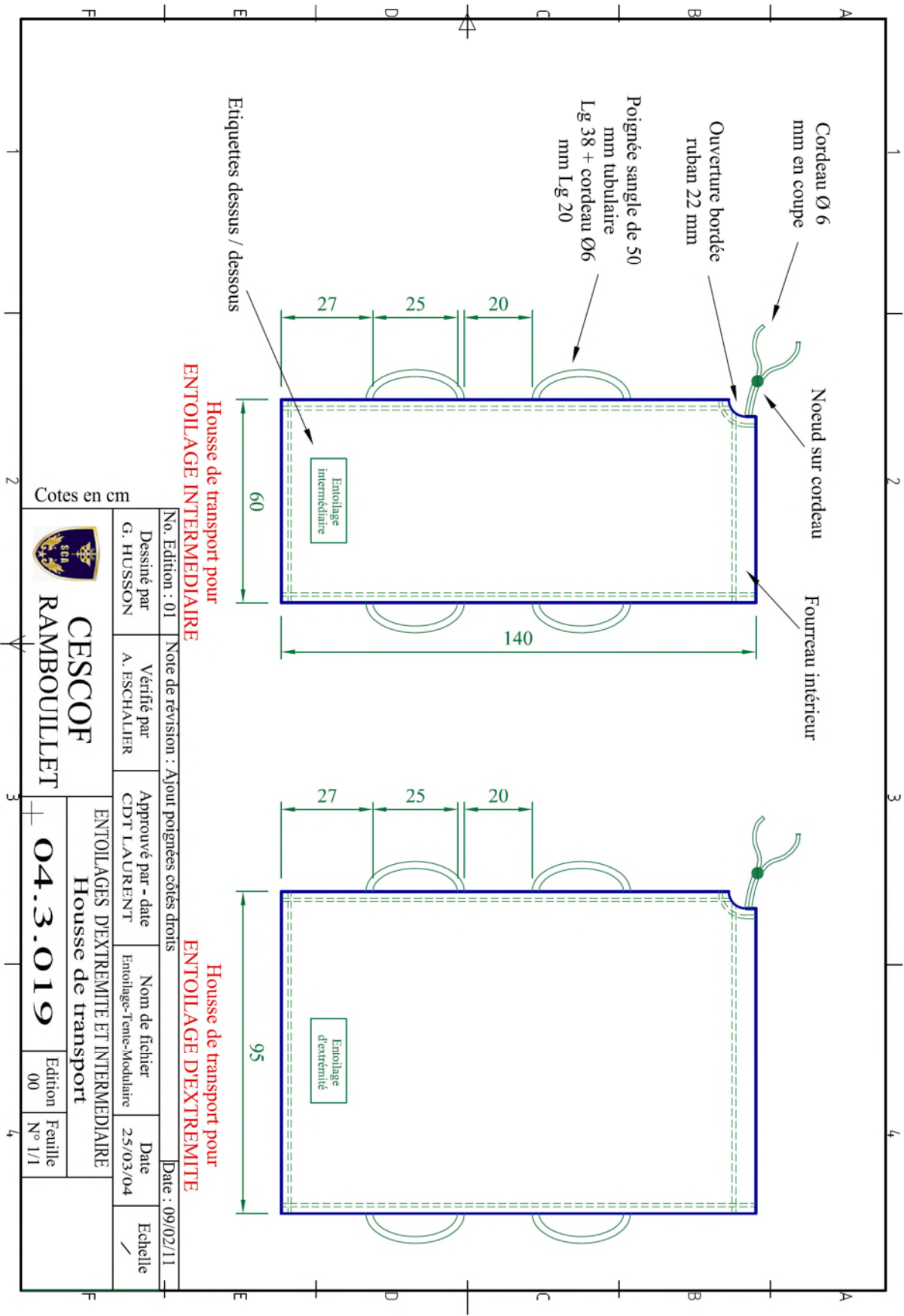
ANNEXE 3 - Plan filet anti-chaueur - Équerres



ANNEXE 4 - Plan tente modulaire armature - Nœud d'assemblage



ANNEXE 5 - Plan housse de transport pour entoilages d'extrémité et intermédiaire



Annexe 6 - Fiches d'identification GEM HT

TOILE SYNTHETIQUE (POLYAMIDE OU POLYESTER) REVETUE DOUBLE FACE POLYCHLORURE DE VINYLE 190/700			FICHE D'IDENTIFICATION N° P 10.54 du 28.01.2003	
	CARACTERISTIQUES	EXPRIMEES EN UNITES DE MESURE	SPECIFICATIONS	Type d'essai
0.	<u>Définition du produit</u>			
0 01	Désignation	-	Toile synthétique(polyamide ou polyester) revêtue double face polychlorure de vinyle 190/700	
0 02	Destination habituelle	-	Bâches et panneaux d'assainissement	
0 03	Marques distinctives		T.Sy.PVC 190/700	
I.	Caractéristiques générales			
1 01	Longueur :.....maximale :minimale :	mètres	50 35	
1 02	Largeur utile revêtuenormale :minimale :	mètres	1,55 1,54	
1 04	Coloris		Vert IR/OTAN-Gris-nuances diverses	
II.	Caractéristiques de construction			
2.1	Support textile			
2 11	Nature et pourcentage matières premières textiles	-	Polyamide 6.6 ou Polyester multifilaments	
2 12	Armure ou mode de liage	-	Toile	4
2 14	Masse surfacique en atmosphère normale	Grammes par mètre carré	190	
2 16	Fils : masse linéique, sens de torsion, taux de torsion et torsion	Tex. S ou Z	940dtex polyamide6.6 1100dtex polyester	
2.2	Revêtement			
2 21	Nature et pourcentage des matières premières y compris les adjuvants face endroit : face envers :		Polychlorure de vinyle Polychlorure de vinyle	
2 23	Etat de surface	-	(*)	
2 24	Finition	-	(*)	

(*) Caractéristiques pouvant être précisées au CCP ou autre document contractuel

Annexe 6 - Fiches d'identification GEM HT

	CARACTERISTIQUES	EXPRIMEES EN UNITES DE MESURE	SPECIFICATIONS	Type d'essai
2.4	Support textile revêtu			
2.41	Masse surfacique en atmosphère normale : maximale : normale : minimale :	Grammes par mètre carré	750 700 650	
III.	Caractéristiques de résistance mécanique			
3 01	Force minimale de rupture par traction : - sens longitudinal - sens transversal	décanewton	270 240	
3 03	Résistance minimale au déchirement (avec un mouton pendulaire) : - sens longitudinal - sens transversal	décanewton	12 12	
IV.	Caractéristiques optiques générales			
4.1	Support textile			
4 10	Coloris	-	Ecrû	
4.2	Revêtement			
4 20	Coloris des membranes ou des feuil	-	Vert IR/OTAN-gris- Nuances diverses	
4 22	Mode de teinture	-	Dans la masse	
4 4	Support textile revêtu			
4 42	Service délivrant le spécimen de référence	-	SCERCAT-SNCF- SELOCA	
VII.	Caractéristiques d'aptitude à l'emploi			
7.01	Résistance à la pénétration de l'eau 0,1 bar –3 min - à l'état de livraison - après vieillissement 7 jours à 70°C - après pliure à chaud (température: 65°C) après pliure à froid (température: -30°C)	-	Satisfaisant Satisfaisant Satisfaisant Satisfaisant	
7 03	Comportement au feu Méthode A Surface brûlée sens longitudinal : Surface brûlée sens transversal :	Centimètres carrés	< 40 < 40	
7 06	Comportement au froissement Largeur du patin : 11,5 mm ; charge appliquée : 10N { sens longitudinal- Face endroit - Face envers { sens transversal - Face endroit - Face envers	Nombre minimal	3000 3000 3000 3000	

Annexe 6 - Fiches d'identification GEM HT

	CARACTERISTIQUES	EXPRIMEES EN UNITES DE MESURE	SPECIFICATIONS	Type d'essai
7 22	Résistance aux micro-organismes ou aptitude à pourrir -effet fongistatique cotation visuelle :	Indice maximal	2	2
VIII.	Caractéristiques particulières			
8 03	Solidité des assemblages : - Méthode A : essai de décollement -à l'état de livraison : -après vieillissement 7 jours à 70°C :	Décanewton par centimètre	2 2	

Annexe 6 - Fiches d'identification GEM HT

TOILE COTON POLYESTER 530 3I			FICHE D'IDENTIFICATION N° 4.51 de janvier 2009	
CARACTERISTIQUES		EXPRIMEES EN	SPECIFICATIONS	TYPE D'ESSAIS
0	Définition du produit			
0.01	Désignation du produit		TOILE COTON/POLYESTER 270	
0.02	Destination habituelle		Tentes	
0.03	Marques distinctives		T.C.P 530 3I	
1	Caractéristiques générales			
1.01	Longueur { maximale normale minimale	mètres	60	1
1.02	Largeur utile { maximale normale minimale	mètres	1,52 1,50 1,49	1
1.03	Lisière	centimètres	0,5	
1.04	Présentation des pièces		roulées	1
1.05	Coloris	-----	Vert IR/OTAN	
2	Caractéristiques de construction	-----		
2.01	Nature et pourcentage des matières premières { chaîne trame	-----	Mélange intime : 67% coton, 33% fibres polyester (1,6 dtex, coupe 40 millimètres maximale, pigmenté dans la masse avec 0,2% de noir de carbone (tolérance ±0,01%)	4
2.02	Armure	-----	Toile	4
2.03	Nombre de fils { chaîne trame	nombre minimal trame par centimètre	21,5 15	4
2.05	Masse en atmosphère normale (1)	grammes par m²	530	
2.07	Masse anhydre { maximale normale minimale	grammes par m²	560 530 480	4
2.09	Perte de masse au lavage à 95°C	% maximal	5	4
2.10	Fils : masse linéique, sens de torsion { chaîne trame	tex . Z ou S tours par mètre	50 x 2x 50 x 2	4

(1) A titre indicatif

	CARACTERISTIQUES	EXPRIMEES EN	SPECIFICATIONS	TYPE D'ESSAIS
3	Caractéristiques de résistance mécanique			
3.01	Force minimale de rupture { chaîne par traction { trame	décanewtons	160 105	1
3.05	Résistance minimale au déchirement amorcé { chaîne (mouton pendulaire) { trame	Décanewtons	4 2,7	1
4	Caractéristiques colorimétriques générales			
4.01	Coloris		Vert OTAN Bleu foncé	
4.02	Mode de teinture		Polyester : dans la masse Coton : en pièces	
4.03	Nature des colorants		Polyester : pigments	
4.04	Service délivrant le spécimen de référence		SCERCAT	
5	Caractéristiques de solidité des teintures			
5.01	A la lumière artificielle dégradation	indice minimal	6	4
5.07	Au frottement dégorgement { à sec sur coton { { humide	indice minimal	4 3-4	4
5.12	Aux solvants { dégradation organiques { (solvant { dégorgement { coton perchloréthylène) { polyester	indice minimal	4 4 4	4
5.14	Au chlore (2 g/l de chlore actif) dégradation	i indice minimal	3-4	4
6	Caractéristiques de stabilité dimensionnelle			
6.05	Trempage à l'eau à 20°C { chaîne { { trame	% maximal	4 4	1
7	Caractéristiques d'aptitude à l'emploi			
7.02	Résistance à la pénétration de l'eau à l'état de livraison après pliage après 1 trempage à l'eau Après action des intempéries après 1 trempage au solvant (solvant perchlorethylène)	Centimètres (hauteur minimale)	45 45 45 45 45	

Annexe 6 - Fiches d'identification GEM HT

	CARACTERISTIQUES	EXPRIMEES EN	SPECIFICATIONS	TYPE D'ESSAIS
7.06	Comportement au feu à l'état de livraison après pliage après 1 trempage à l'eau Après action des intempéries après 1 trempage au solvant (solvant perchlorethylène)	Surface brûlée en Centimètres carrés	≤60 ≤60 ≤60 ≤60 ≤60	
7.57	Résistance à l'attaque des micro-organismes Méthode par ensemencement mixte état de livraison Après 1 trempage à l'eau Après action des intempéries Après action des intempéries	indice minimal	1 1 1 1	1
8	Caractéristiques Particulières			
8.01	Réflectance Infra rouge.		Exigée	1
8.08	Taux de formaldéhyde	ppm	< 75	1
8.09	Colorants azoïques		Interdit	1